

CONVOCAATION

Cher adhérent, chère adhérente,

A l'issue d'une année particulièrement éprouvante, nous espérons que vous allez, toutes et tous, bien.

Nous vous adressons nos meilleurs vœux pour cette nouvelle année.

A la Conf' et à l'ADEAR, nous faisons le pari qu'elle sera celle du renouveau du lien social et de la dynamique syndicale et associative !

Nos objectifs ne changent pas et notre détermination reste intacte : défendre l'agriculture paysanne, c'est promouvoir des fermes nombreuses, à taille humaine, ouvertes au monde extérieur, dans des campagnes vivantes !

Nous voulons des paysannes et des paysans fier·es de leur métier, leur production et du projet de société que nous portons.

Après plus de 30 ans de luttes syndicales et de développement qui se sont traduites par des victoires nombreuses et essentielles, donnons un nouveau souffle à nos idées !

Alors que les terres agricoles sont sans cesse grignotées, que l'agriculture productiviste s'embourbe dans un discours déshumanisant, que le changement climatique est chaque jour plus pesant, nous avons des solutions.

La confédération paysanne est un contrepouvoir qui peut porter et faire exister ces solutions auprès de la société et des instances départementales.

L'ADEAR reste sur le terrain une structure qui accompagne celles et ceux qui veulent mettre en place une agriculture de résistance face l'agro-industrie.

A nous de les utiliser à leur juste valeur pour qu'ils deviennent de véritables leviers pour tous·tes les paysan·nes du département.

Amplifions ces luttes et transformons le paysage agricole dans notre département : nous invitons donc tous·tes les paysan·nes et sympathisant·es à participer à nos Assemblées Générales :

Le jeudi 16 février 2023 à 9h30
à la salle des fêtes de SOULOMES (46240)

L'AG est l'occasion de découvrir l'ensemble des actions réalisées tout au long de l'année et d'échanger sur les perspectives à venir.

Programme

09h30Accueil café
10hRetours sur l'année 2022 de l'ADEAR et la Confédération Paysanne,Témoignages et zoom sur les moments forts de l'année.
12h30Vote des rapports et élections du CA de l'ADEAR et du Comité de laConfédération Paysanne.
13h30Repas partagé
14h30Ateliers autour des solidarités
17hFin

Nous vous rappelons que pour voter à l'AG vous devez être à jour de vos cotisations 2022, demandez nous si vous n'êtes pas sûr.e d'avoir adhéré ! Si vous ne pouvez pas être là, merci de nous faire passer le/les bons pour pouvoir ci-joint. Les bons pour pouvoir doivent être adressés à un.e adhérent.e. Pensez à vérifier que l'adhérent.e à qui vous adressez votre pouvoir n'en a pas déjà un.

BON POUR POUVOIR – Assemblée générale de l'ADEAR du Lot

Je soussigné.e

donne pouvoir à M./Mme

pour me représenter et voter en mon nom à l'Assemblée Générale Ordinaire de l'ADEAR à Assier, le 16 février 2023.

Fait le _____ à _____

Signature (précédée de la mention « bon pour pouvoir »)